

 Fiche technique N° LA3542 11-12-2025 Annule et remplace les éditions précédentes	Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1 • Maçonneries neuves et anciennes peintures : Pliolite™ (trademark of Synthomer inc.) - Acryliques • Revêtements de peintures épais & semi-épais - Crépis	lauraderm D2/D3 Revêtement décoratif pour façade renforcé en polysiloxane EXTÉRIEUR 250 à 350 g/m²/couche - selon le système
--	---	---

Fonction :

Revêtement décoratif de façade composé de résine acrylique en phase aqueuse.

Classification :

AFNOR NF T 36-005 : I 7b2
AFNOR NF T34-722 : Classe D2 et D3 (RSE)
AFNOR NF EN 1062-1: E3V2W3A0 et E4V2W3A1

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales.

Anciennes ITE (Isolation thermique par l'extérieur) : Solution K1 et K2 (nous consulter).

Propriétés :

- Résistance aux intempéries
- Effet perlant
- Retarde l'encrassement du film de peinture
- Masque efficacement le faïençage
- Microporeux
- Opacité élevée

Caractéristiques :



= ± 250 gr/m² (classe D2) par couche.

= ± 350 gr/m² (classe D3) par couche.



= 2 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support

Le séchage est variable selon la température et l'hygrométrie ambiante

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles** : BTP - BTF - BTN
- **Aspect** : Mat
- **Matériel** : Brosse - manchon polyamide méché 18mm
- **Coloration** : **Système à teinter COLORIMIX®** - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1)
- **Nettoyage du matériel** : Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier
- **Conditionnement** : 1 L (BTP uniquement) - 3 L - 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc/BTP) :** 1.32 +/- 0.05 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait Sec (pondéral) (Blanc/BTP) :** 53 +/- 2%
- **Taux de brillance à 85° :** < 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/c**) : **40 g/L** (2010).
Ce produit contient **max 40 g/L de COV**. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants.)

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues :** effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **lauramousse**. En cas de forte contamination de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, au préalable, puis laisser sécher sans rincer.
- **Dans le cas d'une application directe sur revêtement de peinture épais, semi-épais et crépi :** s'assurer de la parfaite adhérence du revêtement en place. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds peints, fonds neufs ou anciens non peints, RPE (revêtement de peinture épais) farinant :** appliquer en impression notre **laurprotect prim'o**.
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. En vigueur dont le DTU 59.1 (D3) et règles ETICS (K1/K2)

- Le **lauraderm D2/D3** peut être utilisé en :
 - **Classe D2 :** 2 couches à raison de 250 g/m² par couche
 - **Classe D3 :** 2 couches à raison de 350 g/m² par couche

Voir processus d'application en annexe

- Le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25cm du sol en raison des remontées d'humidités prévisibles sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de type **eclalite**.

- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.lauragais-peintures.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAU Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAU Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAU Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

Mail : contact@lauragais-peintures.fr www.lauragais-peintures.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Processus d'application

SYSTÈME	SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION	
D2	FONDS EN BON ÉTAT	1*	lauraderm en 2 couches directes à 250 gr/m ²
		2*	Imprimer avec laurprotect prim'o à 150 gr/m ² 1ère couche lauraderm à 150 gr/m ² 2ème couche lauraderm à 200 gr/m ²
D3	FONDS NEUFS OU ANCIENS NON PEINTS (2 POSSIBILITÉS*)	1*	lauraderm en 2 couches directes à 350 gr/m ²
		2*	Imprimer avec laurprotect prim'o à 150 gr/m ² 1ère couche lauraderm à 250 gr/m ² 2ème couche lauraderm à 300 gr/m ²
	FONDS PEINTS EN BON ÉTAT (2 POSSIBILITÉS*)	1*	lauraderm en 2 couches directes à 350 gr/m ²
		2*	1ère couche (diluée à 10 % d'eau) lauraderm à 300 gr/m ² 2ème couche (non diluée) lauraderm à 400 gr/m ²
	REVÊTEMENTS PLASTIQUES ÉPAIS		1ère couche (diluée à 15 % d'eau) lauraderm à 300 gr/m ² 2ème couche (diluée à 5 % d'eau) lauraderm à 400 gr/m ²
ETICS	ANCIENNES ITE (DESORDRES ESTHÉTIQUES TYPE I /II)		lauraderm en 2 couches directes à 350 gr/m ²